



L'ordonnance 2021-1310 et le décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 modifient les règles de publicité des actes administratifs. De fait, le résumé des délibérations est remplacé par la mise en ligne sous 8 jours de la liste des délibérations examinées en séance.
Les délibérations seront consultables auprès du secrétariat Général.
Le Procès verbal de la séance (délibérations et débats) ne pourra être affiché qu'après son approbation par l'assemblée délibérante, lors du prochain Conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 16 octobre 2025

Liste des délibérations

(ARTICLE L.2121-25 DU CGCT)

Délibération n°2025-0059 : Communications

Le conseil municipal, PREND ACTE.

Délibération n°2025-0060 : Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du jeudi 25 septembre 2025

Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE.

Délibération n°2025-0061 : Délégation de service public « gestion et exploitation d'un établissement d'accueil du jeune enfant » : Choix du délégataire et approbation de la convention

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2025-0062 : Subvention - Aide financière à un projet jeunes

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2025-0063 : Contribution en marchandises aux restos du cœur – Antenne locale de Comines

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2025-0064 : Subvention à la compagnie « Les voyageurs » dans la cadre du festival « Noël au théâtre »

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2025-0065 : Subvention exceptionnelle au Canoë kayak club quesnoysien

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2025-0066 : Convention de coopération entre la ville et la Métropole Européenne de Lille relative à la réalisation de plantations dans le cadre du volet boisement de la stratégie de renforcement des trames écologiques du territoire métropolitain

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2025-0067 : Délégation de service public du Marché dominical – Rapport d'activité de la SOMAREP – Année 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité, PREND ACTE, du rapport d'activité présenté.

Délibération n°2025-0068 : Modification du tableau des effectifs permanents de la commune

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2025-0069 : Rapport de la CLETC - Commission Locale d'évaluation des charges transférées concernant le transfert du Golf de Lille Métropole – Avis du Conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis FAVORABLE.

Affiché le 17 octobre 2025